

P.L.U.

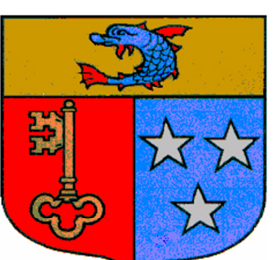
Plan Local d'Urbanisme

Commune de Satolas-et-Bonce

4.2.d Documents graphiques du règlement

Extrait le Chaffard
Echelle 1/2000

Projet en date du 31 juillet 2024



LES ZONES ET LES SECTEURS

- Limite de zone
- ZONES URBAINES**
 - Ua** Zone agglomérée dense du bourg
 - Ub** Zone bâtie de densité moyenne
 - Uc** Zone bâtie de faible densité
 - Ud** Zone urbaine à destination d'hébergement
 - Uh** Zone bâtie constituée (gestion du bâti existant)
 - Ue** Zone d'équipement public
 - Uy** Zone industrielle du Parc de Chesnes
 - Uya** Zone industrielle liée à la gestion des déchets (exploitation en cours)
 - Uyd** Zone industrielle (secteur réaménagé du centre d'enfouissement)
 - Ux** Zone d'équipement public de la station d'épuration de Traffeyère
- ZONES AGRICOLES** (ne constituant pas de STECAL)
 - A** Zone agricole
 - Aa** Zone agricole stricte (nouvelle construction interdite)
 - An** Zone agricole à enjeux naturels et paysagers
- ZONES NATURELLES ET FORESTIERES** (ne constituant pas de STECAL)
 - Aj** Secteur de jardin
 - N** Zone naturelle et forestière
 - Ne** Zone naturelle d'équipement public de sports et loisirs
 - Ny** Zone naturelle correspondant aux secteurs du site d'enfouissement de déchets et à ses bassins de rétention
 - Nz** Zone naturelle correspondant aux espaces verts du Parc de Chesnes
- ZONES URBAINES**
 - AU** Zone d'urbanisation future
 - AUi** Zone à aménager à vocation d'activités artisanales

SECTEURS DE RISQUES NATURELS

- cf. Titre II, Chapitre I du Règlement (pièce 4.1)
- Le risque de retrait et gonflement d'argiles (indice "B" dans le règlement partie écrite), issu de la cartographie "Exposition au retrait-gonflement des sols argileux" de 2021 concerne l'ensemble de la commune.
- Secteurs de risques naturels : classes de risques et types d'aléas traduisant la carte des aléas, 1/5000, Alp-Géorisques, Août 2022
- Ri** Secteur "inconstructible sauf exceptions" (R)
 - R1** Risque d'inondations en pied de versant
 - R2** Risque de crues des rivières
 - RC** Risque de crues des rivières
 - RCn** Risque de ravinements et ruissellements sur versant
 - RV2** Risque de ravinements et ruissellements sur versant
 - RG** Risque de glissements de terrain
 - B1** Secteur "soumis à des prescriptions spéciales" (B)
 - B11** Risque d'inondations en pied de versant
 - B12** Risque de crues des rivières
 - B2** Risque de crues des rivières
 - Bv2** Risque de ravinements et ruissellements sur versant
 - Bg** Risque de glissements de terrain

SECTEURS DE RISQUES TECHNOLOGIQUES

- cf. Titre II, Chapitre II du Règlement (pièce 4.1)
- Pipelines SPSE (P1 et P2)
- SUP 1 (155 mètres)
 - SUP 2 (15 mètres)
 - SUP 3 (10 mètres)
 - Canalisation de gaz Etrez-Tersanne
 - SUP 1 (390 mètres)
 - SUP 2 et SUP 3 (5 mètres)
 - Secteur de servitude d'utilité publique autour de l'installation de stockage de déchets non dangereux exploitée par la société SUEZ RV CENTRE EST

SECTEURS DE PROTECTIONS LIEES AUX ENJEUX DE MILIEU NATUREL

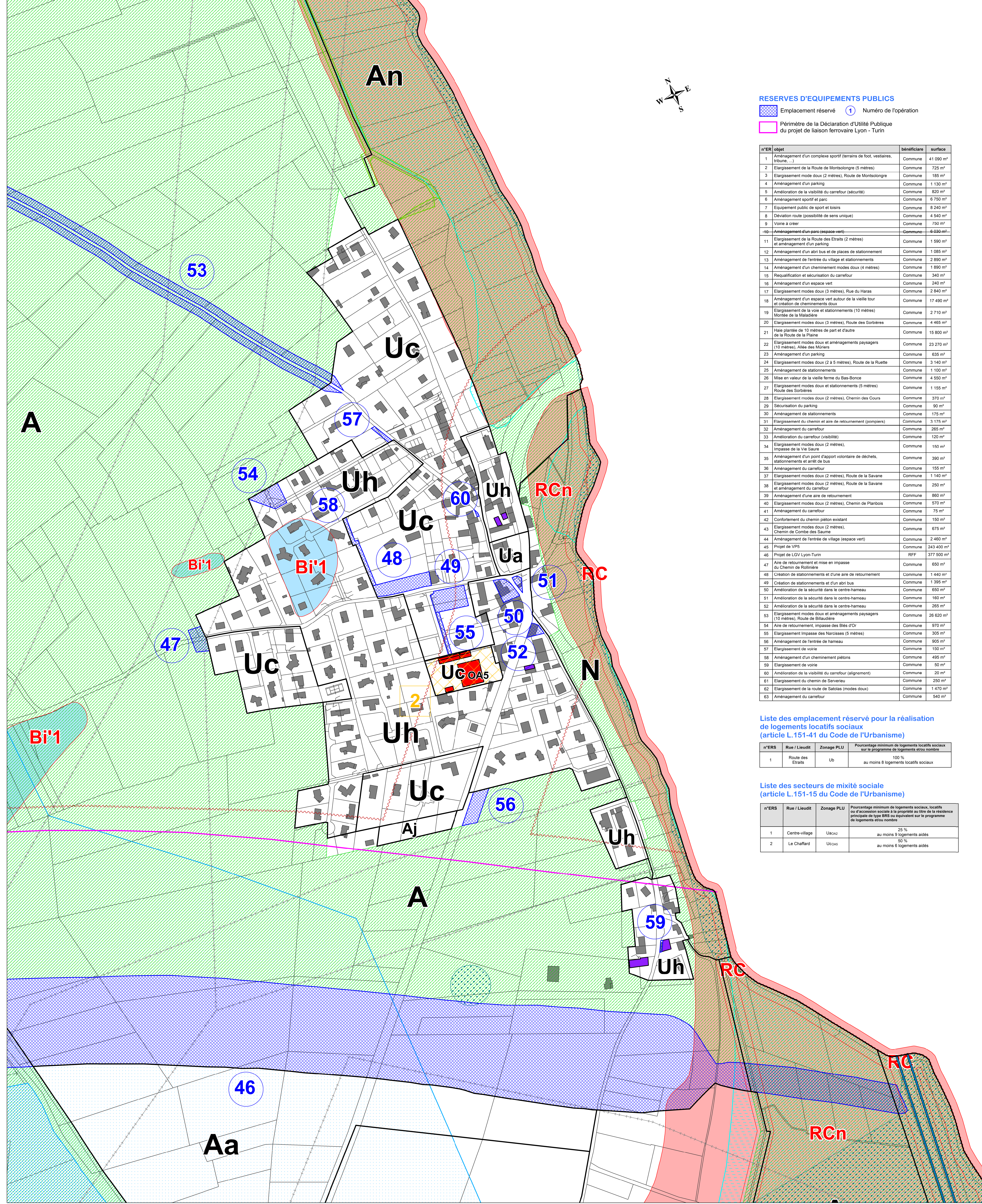
- cf. Titre II, Chapitre IV du Règlement (pièce 4.1)
- Secteur de protection de captage (périètre immédiat)
 - Secteur de protection de captage (périètre rapproché)
 - Secteur de protection de captage (périètre éloigné)
 - Espaces Boisés Classés
 - Élément Naturel Remarquable du Paysage
 - Zone humide
 - Corridor écologique
 - Secteur d'intérêt scientifique
 - Secteur d'intérêt scientifique ponctuel

AUTRES SERVITUDES D'UTILISATION DES SOLS

- Secteur réservé pour la réalisation de logements locatifs sociaux (numéro de l'opération)
- Servitude de mixité sociale (numéro de l'opération)
- Voie nouvelle (tracé de principe) (Variante 1, Variante 2)
- Zone non-aedificandi
- Recul des constructions
- Bâtiment à démolir pour toute délivrance d'un permis de construire
- Changement de destination

AUTRES INFORMATIONS

- Lignes Haute-Tension
- Canalisation de gaz Etrez-Tersanne
- Pipeline SPSE (PL1 et PL2)
- Secteur de nuisances sonores liées aux infrastructures de transports terrestres (se référer à l'arrêté préfectoral présent en pièce annexe du PLU)
- Digues



RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

- Emplacement réservé (1) Numéro de l'opération
- Périmètre de la Déclaration d'Utilité Publique du projet de liaison ferroviaire Lyon - Turin

n°ER	objet	bénéficiaire	surface
1	Aménagement d'un complexe sportif (terrains de foot, vestiaires, tribune...)	Commune	41 090 m²
2	Élargissement de la Route de Montsongrie (5 mètres)	Commune	725 m²
3	Élargissement mode doux (2 mètres), Route de Montsongrie	Commune	185 m²
4	Aménagement d'un parking	Commune	1 130 m²
5	Amélioration de la visibilité du carrefour (sécurité)	Commune	820 m²
6	Aménagement sportif et parc	Commune	6 750 m²
7	Équipement public de sport et loisirs	Commune	8 240 m²
8	Déviator route (possibilité de sens unique)	Commune	4 540 m²
9	Voie à créer	Commune	750 m²
10	Aménagement d'un parc (espace-vert)	Commune	6 000 m²
11	Élargissement de la Route des Etrats (2 mètres) et aménagement d'un parking	Commune	1 590 m²
12	Aménagement d'un abri bus et de places de stationnement	Commune	1 085 m²
13	Aménagement de l'entrée du village et stationnements	Commune	2 890 m²
14	Aménagement d'un cheminement modes doux (4 mètres)	Commune	1 890 m²
15	Requalification et sécurisation du carrefour	Commune	340 m²
16	Aménagement d'un espace vert	Commune	240 m²
17	Élargissement modes doux (3 mètres), Rue du Haras	Commune	2 840 m²
18	Aménagement d'un espace vert autour de la vieille tour et création de cheminements doux	Commune	17 490 m²
19	Élargissement de la voie et stationnements (10 mètres) Montée de la Maladière	Commune	2 710 m²
20	Élargissement modes doux (3 mètres), Route des Sorbières	Commune	4 465 m²
21	Haie plantée de 10 mètres de part et d'autre de la Route de la Plaine	Commune	15 800 m²
22	Élargissement modes doux et aménagements paysagers (10 mètres), Allée des Mûriers	Commune	23 270 m²
23	Aménagement d'un parking	Commune	635 m²
24	Élargissement modes doux (2 à 5 mètres), Route de la Ruette	Commune	3 140 m²
25	Aménagement de stationnements	Commune	1 100 m²
26	Mise en valeur de la vieille ferme du Bas-Bonce	Commune	4 550 m²
27	Élargissement modes doux et stationnements (5 mètres) Route des Sorbières	Commune	1 155 m²
28	Élargissement modes doux (2 mètres), Chemin des Cours	Commune	370 m²
29	Sécurisation du parking	Commune	90 m²
30	Aménagement de stationnements	Commune	175 m²
31	Élargissement du chemin et aire de retournement (pompiers)	Commune	3 175 m²
32	Aménagement du carrefour	Commune	265 m²
33	Amélioration du carrefour (visibilité)	Commune	120 m²
34	Élargissement modes doux (2 mètres), Impasse de la Vie Saure	Commune	150 m²
35	Aménagement d'un point d'apport volontaire de déchets, stationnements et arrêt de bus	Commune	390 m²
36	Aménagement du carrefour	Commune	155 m²
37	Élargissement modes doux (2 mètres), Route de la Savane	Commune	1 140 m²
38	Élargissement modes doux (2 mètres), Route de la Savane et aménagement du carrefour	Commune	250 m²
39	Aménagement d'une aire de retournement	Commune	860 m²
40	Élargissement modes doux (2 mètres), Chemin de Planbois	Commune	570 m²
41	Aménagement du carrefour	Commune	75 m²
42	Confortement du chemin piéton existant	Commune	150 m²
43	Élargissement modes doux (2 mètres), Chemin de Combe des Saumes	Commune	675 m²
44	Aménagement de l'entrée de village (espace vert)	Commune	2 460 m²
45	Projet de VPS	Commune	243 400 m²
46	Projet de LGV Lyon-Turin	RF	377 500 m²
47	Aire de retournement et mise en impasse du Chemin de Rollières	Commune	650 m²
48	Création de stationnements et d'une aire de retournement	Commune	1 440 m²
49	Création de stationnements et d'un abri bus	Commune	1 395 m²
50	Amélioration de la sécurité dans le centre-hameau	Commune	650 m²
51	Amélioration de la sécurité dans le centre-hameau	Commune	160 m²
52	Amélioration de la sécurité dans le centre-hameau	Commune	265 m²
53	Élargissement modes doux et aménagements paysagers (10 mètres), Route de Billaudière	Commune	26 620 m²
54	Aire de retournement, Impasse des Bâtes d'Or	Commune	970 m²
55	Élargissement Impasse des Narcisses (5 mètres)	Commune	305 m²
56	Aménagement de l'entrée de hameau	Commune	905 m²
57	Élargissement de voie	Commune	150 m²
58	Aménagement d'un cheminement piétons	Commune	495 m²
59	Élargissement de voie	Commune	50 m²
60	Amélioration de la visibilité du carrefour (alignement)	Commune	20 m²
61	Élargissement du chemin de Sarverve	Commune	250 m²
62	Élargissement de la route de Satolas (modes doux)	Commune	1 470 m²
63	Aménagement du carrefour	Commune	540 m²

Liste des emplacements réservés pour la réalisation de logements locatifs sociaux (article L.151-41 du Code de l'Urbanisme)

n°ERS	Rue / Lieu dit	Zonage PLU	Pourcentage minimum de logements locatifs sociaux sur le programme de logements et/ou nombre
1	Route des Etrats	Ub	100 % au moins 8 logements locatifs sociaux

Liste des secteurs de mixité sociale (article L.151-15 du Code de l'Urbanisme)

n°ERS	Rue / Lieu dit	Zonage PLU	Pourcentage minimum de logements sociaux, locatifs ou d'accès sociaux à la propriété au titre de la résidence principale de type BRB ou équivalent sur le programme de logements et/ou nombre
1	Centre-village	UaOa2	25 % au moins 9 logements aidés
2	Le Chaffard	UcOa5	50 % au moins 6 logements aidés